



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Direction départementale  
des Territoires et de la Mer

Délégation à la mer et au littoral  
des Pyrénées-Atlantiques et des Landes

Service administration de la mer et du littoral

# AVIS A LA BATELLERIE

**Rivière «Bidassoa»**

**Commune de Hendaye**

En raison de désordres constatés sur le pont Avenue d'Espagne (pont Avenida) et le risque d'effondrement, Mesdames et Messieurs les usagers de la voie d'eau sont informés que toutes les activités nautiques motorisés ou non, y compris la natation, sont interdites à compter du :

**mercredi 17 mai 2017**

dans une zone comprise entre le pont ferroviaire et le pont Santiago.

Anglet le, 17 mai 2017

  
L'administrateur en chef  
des Affaires Maritimes,  
Jean-Luc VASLIN  
Délégué à la Mer et au Littoral  
des Pyrénées-Atlantiques et des Landes

Horaires d'ouverture : 8h30 – 12h00 / 13h30 – 16h15  
Tél. : 05.59.52 59 70 - fax : 05.59.63 08 57  
19, avenue de l'Adour – CS 80331– 64600 Anglet